

# Assemblée Générale de l'AE2BM

4 Avril 2025

Compte-rendu

Présents : BALDUYCK Malika, BAS Mathilde, BEAUDEUX Jean-Louis, BERMONT Laurent, BIGOT-CORBEL Edith, BILLIALD Philippe, BONNEFONT-ROUSSELOT Dominique, BORDERIE Didier, BRIAND Olivier, CHEMIN Guillaume, DUBUS Isabelle, FERECATU Ioana, FERRARO-PEYRET Carole, FOURNIER Natalie, GERVOIS Philippe, GIL Sophie, IMBART Apolline, KAMEL Saïd, LEGER David, LESSINGER Jean-Marc, LIAGRE Bertrand, MARY Sophie, METZINGER Laurent, MORIN Nathalie, MORJANI Hamid, PINEL Marie-Laure, POITEVIN Stéphane, PORQUET Dominique, RIOUX-BILAN Agnès, ROSSARY Adrien, SEBTI Yasmine, TAILLEUX-MUHR Anne, TELLIER Edwige, TRAVERS-ALLARD Simon, VERGNAUD-GAUDUCHON Juliette.

Excusés : COLOMER Sylvie, DUFOURCQ Pascale, GRZYCH Guillaume, LACAPE Geneviève, LEMOINE-CORBEL Antoinette, RAYNAUD de MAUVERGER Eric, SERONIE-VIVIEN Sophie.

Les différents points à l'ordre du jour ont été développés dans la salle CAR-T de la Faculté de Pharmacie de Paris-Cité et la réunion débute à 9h40.

## Ordre du jour

- 1- **Rapports moral et financier**
- 2- **Les nouvelles des CNU 82 et 87**
- 3- **Les 50 ans de l'AE2BM au Touquet**
- 4- **Présentation scientifique Pr Caroline Le Goff**
- 5- **Le point sur l'ouvrage « Métabolisme énergétique »**
- 6- **Les réformes des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles**

### 1- **Rapport Moral et Financier**

#### 1.1- **Rapport Moral** par Bertrand Liagre

En tant que président de l'Association, Bertrand ne peut cacher sa joie profonde et son ravissement à occuper ses fonctions pour la deuxième année consécutive et à travailler avec une jeune et dynamique équipe.

#### 1.2- **Rapport Financier** par Edith Bigot

Edith Bigot-Corbel, en tant que Trésorière de l'Association, nous fait la synthèse des différents comptes au 31 décembre 2024.

### 2- **Les nouvelles du CNU**

#### 2.1- **CNU 87** par Bertrand Liagre

Bertrand, membre du CNU87, nous fait état des mouvements dans la composition de la 87<sup>ème</sup> section avec parmi les Professeurs le remplacement de :

- ✓ Pascale Cohen, Biologie Moléculaire et Biotechnologie, de l'Université Claude Bernard Lyon1 par Christophe Carnois, Immunologie, de l'Université de Lille,
- ✓ Emmanuel Drouet, Virologie, de l'Université de Grenoble-Alpes par François Helle, Virologie, de l'Université de Picardie Jules Vernes à Amiens,

et parmi les Maîtres de conférences le remplacement de :

- ✓ Anne-Judith Waligora-Dupret, Bactériologie, de Paris-Cité par Isabelle Bertrand, virologie, de l'Université de Lorraine à Nancy.

**Concernant les qualifications**, 135 demandes ont été déposées, impliquant 131 Maîtres de conférences, dont 3 du Muséum d'Histoire Naturelle, et 4 Professeurs, avec un rapport H/F de 56/79.

**Sur les 128 dossiers Maîtres de conférences**, 117 ont été étudiés intéressant notamment 26 Pharmaciens et 76 Scientifiques. Après analyse, 82 dossiers ont été acceptés dont 20 de Pharmaciens et 52 de Scientifiques. Ainsi, le taux de réussite des pharmaciens (20/26 soit 77%) est significativement plus élevé que celui des scientifiques (52/76 soit 68%), témoignant peut-être d'une meilleure adéquation. Il faut noter par ailleurs que 4 vétérinaires, 2 dentistes et 2 médecins ont aussi déposé leur dossier avec des dossiers acceptés pour 2, 2 et 1 d'entre eux respectivement.

Concernant ces derniers dossiers, il est permis de s'interroger en particulier sur l'adéquation du cursus Odontologie avec la filière Sciences Biologiques du cursus Pharmacie. Mais, nous n'avons de doute sur l'objectivité des rapporteurs.

Les causes de rejet des dossiers tiennent en premier lieu d'une insuffisance de l'activité de recherche, suivi de l'activité d'enseignement, ou parfois des 2. Pour 5 d'entre eux, le dossier a été rejeté pour erreur d'orientation, dossiers qui n'étaient pas en adéquation avec la section.

**Sur les 4 dossiers Professeur reçus**, 2 ont été jugés irrecevables. Les 2 dossiers retenus pour l'audition émanent de scientifiques et les 2 ont été qualifiés, un en hématologie et l'autre en immunologie.

**Concernant les demandes de CRCT** (congé pour recherches ou conversions thématiques), la section pouvait attribuer 18 mois. Sur les 4 dossiers de MCF déposés et les 7 semestres demandés, 2 dossiers ont été acceptés dont un pour 12 mois et conséquemment 6 pour l'autre.

## 2.2- CNU 82 par Saïd Kamel

Saïd enchaîne avec la section 82 en débutant par **les promotions** qui se sont tenues à Amiens en juin 2024.

**Pour les PU-PH**, il y avait 4 possibilités sur les 3 niveaux (1C, CE1 et CE2) 2 Biochimistes ont été promus à la 1<sup>ère</sup> Classe et 1 à la Classe Exceptionnelle 2.

**Pour les MCU-PH**, il y avait 5 possibilités de promotion à la 1<sup>ère</sup> Classe mais seuls 3 dossiers ont été déposés et ont été validés. Il y avait 2 possibilités à la Hors Classe et 4 dossiers déposés, et 3 possibilités à la Classe Exceptionnelle avec 3 dossiers déposés et validés dont 2 biochimistes.

**Concernant les auditions pré-CNU** qui se sont déroulées à Paris les 14 et 15 janvier 2025, les membres du CNU ont pu écouter et questionner 6 candidats MCU-PH, 7 PU-PH et, ce qui est nouveau, expertiser 7 dossiers de demande de PHU.

Mais le CNU82, en raison d'une grande flexibilité, a aussi auditionné 4 candidats en pré-CNU, 2 pour un poste de MCU-PH et 2 pour un poste de PU-PH, au cours de la session de recrutement d'avril 2025.

Enfin concernant **les auditions pour le concours de recrutement**, elles se sont déroulées à Paris du 22 au 24 avril 2025. Les membres du CNU ont ainsi pu écouter et discuter avec 4 candidats à un poste de MCU-PH (1 en hématologie et 3 en microbiologie) et 4 candidats à un poste de PU-PH dont 2 biochimistes (Toulouse et Montpellier).

## 3- Journées Pédagogiques et Scientifiques 2025 par Bertrand Liagre

Le président en vient maintenant au sujet central en cette année 2025, à savoir les 50 ans de l'AE2BM qui vont se dérouler au Grand Hôtel au Touquet du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2025. La thématique retenue pour ces journées porte sur les actualités sur les diabètes en termes de physiopathologie, de cibles thérapeutiques et de prévention. Nous aurons le plaisir d'écouter toute la journée du 2 octobre des conférences de spécialistes nationaux de la chose et 4 séances seront ouvertes pour des présentations de travaux émanant d'équipes de nos UFR. Le vendredi 3 octobre est réservé à notre traditionnel volet pédagogique.

Cet anniversaire donne l'occasion au CA de l'Association d'inviter les anciens présidents, en l'occurrence Georges Férard, Geneviève Durand, Philippe Charpiot et Dominique Bonnefont-Rousselot qui ont œuvré de longues années pour faire vivre notre Association et l'amener là où elle se trouve aujourd'hui. Cette invitation est le témoignage de notre reconnaissance.

Pour ces rencontres, l'Association participe financièrement à hauteur de 15 000 € auxquels s'ajoute le sponsoring, ce qui portera le coût par participant (hors transport) à 150 € sur la base de 40 inscriptions. En cas d'un engouement impromptu pour la manifestation, qui voudrait voir gonfler les inscriptions, il faudra prévoir une majoration portant à 250 € pour 50 inscrits et 320 € pour 60 inscrits.

#### **4- Conférence du Professeur Caroline Le Goff**

Dans le cadre du volet scientifique de notre assemblée générale, nous avons le plaisir d'accueillir, sur une proposition de Guillaume Grzych de Lille, le Professeur Caroline Le Goff qui nous vient du service de Chimie Clinique du CHU de Liège et du Groupe de Métabolomique Clinique (CliMe) ainsi que du Centre de Recherche sur le Médicament (CIRM) de l'Université de Liège. Elle développe depuis plusieurs années des techniques poussées (LC-MS/MS) pour explorer, dans une approche métabolomique, de nombreux paramètres biochimiques associés aux efforts extrêmes. Elle a ainsi travaillé avec des ultra-traileurs sur l'UTMB notamment, et montré que ces approches extrêmes étaient associées à des perturbations des bilans biochimiques (iono, Hb/Ht, CK, troponine, marqueurs du cycle de Krebs, ...) et à une augmentation des risques infectieux en particulier VAS/ORL, pulmonaires. L'idée à termes pour elle, est de développer ces approches métabolomiques dans un cadre clinique pratique de médecine personnalisée.

#### **5- Le point sur l'ouvrage : Métabolisme énergétique de la cellule humaine** par Sophie Gil et Jean-Louis Beaudoux

Sophie et Jean-Louis nous refont l'historique de la genèse de cet ouvrage dédié au métabolisme énergétique dans tous ses états, en partant du commanditaire initial, à savoir Philippe Charpiot. Après avoir défini les 13 chapitres, les grandes lignes de leur contenu et les 2 ou 3 corédacteurs de chacun des chapitres, ils nous font savoir qu'ils sont en phase d'analyse des propositions des contenus précis des chapitres fait par les corédacteurs et qu'ils vont faire une proposition pour optimiser la table des matières. En effet, une analyse approfondie est nécessaire pour mettre en place un projet final limitant les redondances de façon à ce que chaque élément soit au bon endroit.

Il avait initialement été envisagé d'inclure une partie interactive mais qu'il a fallu abandonner en raison des délais de livraison trop courts auprès de l'éditeur. En effet, il est prévu un retour vers les coordonnateurs (Sophie et Jean-Louis) pour début juillet 2025 pour une parution à l'automne 2025, ce qui laisse peu d'espace aux tergiversations infertiles.

Dans l'idée de ne jamais sombrer dans l'oisiveté et de rester ingambe, certains sont déjà dans la perspective du prochain ouvrage. Il court parmi les sujets potentiellement intéressant d'envisager un ouvrage sur la Biochimie, le sport et la nutrition. Ce vaste sujet aura donc le temps de germer dans les esprits avant floraison.

#### **6- Pédagogie. Les réformes des 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles** par Jean-Louis Beaudoux

##### **6.1- R3C**

La réforme concerne les trois voies, Officine, Industrie et Internat, et donc tous les étudiants en pharmacie. L'idée remonte à 2016 et s'appuie sur le rapport de Dominique Porquet, ancien président de la conférence des doyens de pharmacie, chargé de proposer une évolution du troisième cycle. L'objectif : uniformiser les trois filières en créant notamment un diplôme d'études spécialisées (DES), jusqu'alors uniquement réservé aux internes en pharmacie. Les réformes doivent également permettre d'approfondir certains programmes, en les adaptant aux besoins des professionnels.

Cette réforme du 3<sup>ème</sup> cycle concernant les filières Officine et Industrie est donc sur les rails depuis quelques temps, des discussions sont en cours depuis 8 ans, mais tarde à se concrétiser. Nous rappelons que l'objet est de créer un DES Officine constitué d'une formation de 2 semestres avec un stage officinal et une ré-évaluation de la rémunération. Les étudiants en 6<sup>ème</sup> Année de la filière Officine perçoivent actuellement une indemnité de stage d'environ 600 € bruts par mois, ce qui est insuffisant pour pouvoir vivre de manière convenable. Un projet de revalorisation a fait l'objet de discussions avec l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France (ANEPF), sans concrétisation à ce jour. Une demande de revalorisation a été formulée à hauteur de 1 200 € nets par mois sur l'intégralité de la période de stage, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de transport de 130 € bruts par mois et une indemnité forfaitaire d'hébergement de 300 € bruts par mois. Ces demandes d'indemnités forfaitaires sont notamment indispensables pour permettre aux étudiants d'effectuer leur stage dans des territoires sous-dotés en pharmaciens.

Ces points ont été débattus :

- 1- Au Sénat en novembre 2024 par une question posée par Mme Annick Jacquemet à la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargée de la santé et de l'accès aux soins, Mme Catherine Vautrin, et
- 2- A l'Assemblée Nationale en décembre 2024 où la ministre déléguée chargée de la famille et de la petite enfance, Mme Agnès Canayer, en réponse à la question de la députée Mme Nicole Dubré-Chirat sur la mise en place de cette réforme, a précisé que ce DES court serait en place à la rentrée 2025.

Une rencontre apparemment décisive entre la DGOS (Direction Générale de l'Offre des Soins), le Conseil national de l'Ordre des Pharmaciens, la conférence des doyens des facultés de Pharmacie, les étudiants et les syndicats était prévue en avril 2025 mais a été annulée au dernier moment. Pierre-Olivier Variot, président de l'Union des syndicats de pharmaciens d'officine (USPO) fait remarquer la persistance de plusieurs problèmes notamment la validité du DES dans le cadre de l'équivalence avec les autres diplômes européens, la rémunération des étudiants par des fonds privés pour un stage dans un cadre de formation universitaire ou encore le statut de maître de stage des universités (MSU), diplôme universitaire nécessitant donc une formation.

Il apparaît donc une réforme, encore en attente d'une réelle volonté de mise en place, et qui repose sur la résolution de nombreux points. Il semble donc délicat d'envisager une mise en place à la rentrée 2025.

## 6.2- R1C

Depuis la mise en place de la réforme PASS/LAS promulguée dans la loi du 24 juillet 2019, et appliquée à la rentrée 2020, avec des budgets alloués, la Cour des comptes est venue faire un bilan qui a été édité en décembre 2024. Dans son bilan, elle fait, à partir des objectifs poursuivis par la mise en place de la réforme PASS/LAS de 2020, état d'un certain nombre de dysfonctionnements, que nous ne développerons pas, mais qui sont disponibles pour les agrypniques dans un rapport disponible en ligne (L'accès aux études de santé – décembre 2024. [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr)) et conséquemment préconise une voie unique d'accès aux études de santé et ceci dès la rentrée 2026.

Pour ce faire, des acteurs se sont réunis dans l'objet de préparer un projet qui se trouve être un compromis entre tout PASS et tout LAS. Certaines UFR sont passées au tout LAS comme Strasbourg ou Caen, mais l'expérience montre qu'il existe des failles. Le nouveau projet est guidé par Emmanuel Touzé, conseiller santé au Ministère de l'Enseignement Supérieure et de la Recherche (MESR), qui avait déjà participé à la réforme précédente. Ce projet appelé PLAS, pour Première année Licence Accès Santé, se présente dans une structure composée de 2 blocs de 25 ECTS chacun et d'un bloc transversal de 10 ECTS, permettant d'atteindre les 60 ECTS nécessaires pour valider l'année. Pour les 2 blocs de 25 ECTS, il y aura un bloc Santé et un bloc Discipline spécifique. La validation ne serait pas très différente de celle en place actuellement, avec une partie écrite, générant des admis, parmi lesquels des super-admis passant directement en 2<sup>ème</sup> Année et des admis devant passer par une épreuve orale. A l'issue de cet oral, il y aura des reçus/reçus, qui poursuivront leur cursus

en 2<sup>ème</sup> Année MMOP et des reçus/collés qui seront réorientés en L2 de la discipline spécifique qu'ils auront « choisie ». Ils pourront réitérer leur demande d'intégration d'une filière MMOP en fin de L2 ou fin de L3 s'ils valident la L2 ou la L3. Les collés/collés seront réorientés dans Parcoursup.

Ce projet dans ces lignes a été validé par la Conférence des doyens de Médecine, ainsi que par celle des doyens de Pharmacie. Cette dernière a fait aussi la demande de création d'une filière spécifique Pharmacie. En effet, la Cour des comptes, parmi les modifications, propose, sur la base d'une diminution des admis en pharmacie (-6%) et en maïeutique (-4%) observée sur les 3 premières années de la réforme, la création d'un accès direct en pharmacie et maïeutique. Ce format d'entrée directe et unique, permettra à certaines UFR de sélectionner directement les étudiants dans Parcoursup. Cependant, il apparaît rapidement le problème de ce qu'il adviendra de ces étudiants qui ne valideront pas leur année. Certaines UFR pourront proposer des L2 et L3 Santé mais pas toutes, ce qui limitera peut-être la création de cet accès direct aux UFR proposant des options pour les reçus/collés. Mais ce projet d'accès direct est encore en attente de validation par le MESR.

Enfin, en raison d'un calendrier serré, pour une mise en place à la rentrée 2026, ce projet doit être validé par les 2 chambres d'ici le mois de juillet 2025, autrement dit maintenant. Or les informations, un peu absconses sur l'avancé des discussions et des votes, ne permettent pas de savoir où en est réellement ce projet.

Il était prévu de parler du projet de *re-looking* du site de l'Association. Bertrand a confié la tâche à Julien Texier pour faire peau neuve de l'environnement du site. Mais pour une question de temps, cette présentation est reportée.

La réunion prend fin à 16h30 conformément aux prévisions, ce dont se félicite le président, qui nous souhaite un bel été et nous donne rendez-vous du 1<sup>er</sup> au 3 octobre au Touquet pour les JPS2025.